



RAPPORT DE LA MISSION EN COLOMBIE- Novembre 2017 - ECVC

Où en est la réalisation des accords de paix entre les FARC.EP et le gouvernement depuis le 24 novembre 2016 ?

La Via Campesina et la CLOC (Coordinadora Latinoamericana de Organizaciones del Campo/Colombie) ont organisé une seconde mission internationale (après une première en septembre 2016) du 21 au 27 novembre 2017. Cette mission était formée de 26 délégué.e.s d'organisations membres de LVC, venant de 19 pays (Mexique, Guatemala, Nicaragua, El Salvador, Panama, Costa-Rica, République Dominicaine, Colombie, Pérou, Equateur, Brésil, Argentine, Paraguay, Bolivie, Indonésie, France, Espagne, Norvège et Suisse).

La Via Campesina est mandatée par les signataires des Accords de paix (gouvernement colombien et FARC) pour l'accompagnement du processus de paix signé le 24 novembre 2016, sur le point 1 : La réforme rurale intégrale, qui est en relation directe avec le point 4 concernant le problème des cultures d'usage illicite. Ce mandat s'exerce conjointement avec les organisations suivantes : PNUD, FAO et UE.

L'objectif de cette mission était d'observer l'état d'avancement du processus de paix entre le gouvernement et les FARC EP un an après la signature des accords. Pour cela nous nous sommes rendu.e.s dans cinq régions différentes, à la rencontre de paysan.ne.s et d'ex-combattant.e.s FARC : Cauca, Caquetá, Nariño, Arauca, Meta.

Agenda de la mission, 21 au 27 novembre 2017

21 novembre mardi

Le matin, conférence de presse pour informer l'opinion publique de la démarche LVC : se rendre sur le terrain afin de recueillir des témoignages et de s'informer auprès des autorités colombiennes.

La délégation s'est ensuite rendue au congrès pour s'entretenir avec des membres du congrès : Alirio Uribe Muñoz, Angela María Robledo y Víctor Correa, et des représentants de la société civile tels que la CINEP (centre de recherche et éducation pour la paix), une association de femmes sur l'approche genre et des assistantes techniques de la CSIVI (Comisión de Seguimiento, Impulso y Verificación a la Implementación del Acuerdo Final)

Deux groupes de la délégation se sont rendus dans deux régions du pays (Caquetá et Arauca) tandis que le reste de la délégation (Meta et Cauca), sont partis le lendemain. A Bogotá nous avons participé à :

- Réunion de la Table Technique d'accompagnement avec des représentants de l'UE et de la FAO.
- Réunion avec le Haut-Commissaire de la Paix et membre de la CSIVI Dr. Rodrigo Rivera

22 et 23 novembre mercredi et jeudi

Arauca : La principale préoccupation est « la paix constructive! » Beaucoup de gens reviennent sur les terres qui avaient été abandonnées. C'est la région où les relations avec les autorités locales fonctionnent le mieux. Cette espace comprend environ 250 personnes. L'accueil de la population est bienveillant. A Pueblo Nuevo/Puerto Jordan, le groupe s'est réuni en plénière (80 personnes) au hameau Las Filipinas (à une quinzaine de kilomètres de la ville dans le llano, zone agricole) avec plusieurs associations de la société civile entre autres le syndicat agricole d'Arauca, l'association des survivants des mines anti personnelles en lutte pour la dignité et la paix, associations d'agriculteurs.trices, défense des Droits humains. Le jour suivant rencontre avec des ex-combattant.e.s à l'ETCR.

Meta : Rencontre à l'ETCR (Espacios Territoriales de Capacitación y Reincorporación) « Mariana Páez » de Mesetas avec une cinquantaine de représentants de communautés paysannes, aborigènes, des femmes, des coopérateurs, et des ex-combattant.es des 5 départements : META, TOLIMA, BOYACA, CUNDINAMARCA et GUAINIA. Et de trois ETCR (Mesetas et Macarena - Meta- et Icononzo -Tolima)

Suite des témoignages et rapports des organisations de base, débat et conformation des commissions de suivi, les « veedurías » dans 11 communes du département de Meta et dans les autres quatre départements.

- Visite à l'Espace Transitoire pour des prisonniers des FARC en liberté surveillée à quelques kilomètres de l'ETCR Mariana Páez et rencontre avec des représentants du centre.

Cauca : Rencontre à l'ETCR Monteredondo à Miranda avec des représentants du centre, du Réseaux de Droit Humains RED-FIC et des organisations paysannes COCCAM, CONPI, ANZORC, SENA-CAUCA et le IMCA (Instituto Mayor Campesino).

Le 23 les participants se sont partagés en deux groupes de discussion, l'un du Sud du Cauca et l'autre du Nord du Cauca et la Vallée.

Caquetá, rencontre avec des paysan.ne.s et des ex-combattant.e.s à la maison des instituteurs de Florencia. Soirée et journée du lendemain visite à la « Montañita », espace territorial Alfonso Cano créé en mai 2017. À partir de l'échange avec plusieurs membres des FARC sur leur ressenti par rapport aux accords de paix, nous avons constaté les manques, mais aussi les espoirs de certain.e.s concernant leur projet de vie collectif et leur insertion dans la société colombienne. La conclusion commune pourrait être « si les accords de paix étaient appliqués tels que prévus dans le texte, ce pays serait presque parfait! »

Au retour de Caquetá, à Bogota rendez-vous avec le vice-président de la république, Oscar Naranjo. Nous lui avons relaté nos observations, ce qui ne lui a pas vraiment plu! Il a répondu que l'application de ces accords de paix prendrait plusieurs années. Mais en attendant ? Que vont devenir les populations rurales et les ex-combattant.e.s ?

On nous a dit que de nombreux ex-combattants des FARC se trouvaient récupérés par les milices se paramilitaires moyennant finances... d'où l'urgence de proposer un vrai avenir aux jeunes!

24 novembre vendredi

Commémoration au Teatro Colón du premier anniversaire de la signature des accords de paix en présence du Président colombien Juan Manuel Santos et du représentant des FARC's Timochenko/Rodrigo Londoño.

Présence sur la place Simon Bolivar.

Réunion interne LCV pour un premier bilan

Rencontre avec 4 représentants de l'Université nationale (PDETS)

25 novembre samedi

Départ de toute la délégation pour Tumaco/Nariño, retard du vol puis annulation, remplacé après protestation par deux vols charter.

Rencontre dans un camp des FARC à une 30aine de kilomètres de Tumaco avec des paysan.ne.s, ex-combattant.e.s et communautés indigènes et afro-colombiennes (120 personnes).

26 novembre dimanche

Retour à Bogotá

Rencontre avec membres des ambassades (présents Cuba et Suisse)

Réunion interne LVC bilan, despedida

27 novembre lundi

Conférence de presse

Participation à l'Université nationale à l'Encuentro nacional de organizaciones y comunidades sobre los programas de desarrollo con enfoque territorial de la reforma rural intergral (PDETS). Les membres de LVC ont pu s'exprimer sur leurs observations de la situation dans les ETCR et avec les communautés paysannes.

Constat et bilan : Pas de paix durable sans la résolution des causes de la guerre.

Grâce aux différentes rencontres réalisées sur le terrain avec les personnes concernées en premier lieu par les accords de paix (paysan.nes, ex-combattant.es, populations rurales, communautés indigènes et afro-colombiennes) la délégation a pu constater ce qui suit :

Les accords de paix signés le 24 novembre 2016 sont accueillis avec espoir et soulagement ! La fin de la guerre est ressentie comme étant un tremplin essentiel vers une société plus juste qui devrait, avec le temps, mettre fin aux inégalités sociales criantes et la pauvreté, l'avènement d'une participation démocratique et la fin de la violence institutionnelle.

Malgré tout, le désenchantement et le découragement sont perceptibles car un an après la signature des accords, les engagements pris ne se concrétisent pas encore sur le terrain.

Accès aux terres agricoles

L'accès aux terres agricoles est à l'origine du conflit armé. La réforme agraire prévue par les accords accuse beaucoup de retard (banque de terres etc.)

La légalisation des propriétés ne se fait pas.

Les communautés sont très souvent inaccessibles (pénétration par routes) ce qui empêche la commercialisation et l'écoulement de la production agricole. Il leur manque également un accompagnement technique agricole.

Les communautés indigènes et afro-colombiennes craignent pour leur survie culturelle et sociale et demandent à être enfin considérées.

Les personnes concernées peuvent se voir obligées, pour se maintenir économiquement, de servir de main-d'œuvre à la production de cultures d'usage illicite (raspachines). Le remplacement volontaire de ces cultures (coca, chanvre) n'est pas accompagné comme il était prévu dans les accords. Des conflits éclatent régulièrement lors d'interventions de l'armée et de la police pour l'éradication forcée (arrachage ou destruction chimique) des plants, alors que les paysans s'étaient engagés à substituer les cultures.

Le gouvernement, en même temps qu'il refuse d'exproprier les grands propriétaires, laisse entendre que les trois millions d'hectares promis pour le fond de terres seront pris sur les terrains forestiers protégés. Ainsi des milliers de procédures d'expropriation sont entamées contre des petits paysans accusés de produire des cultures d'usage illicite.

Les FARC tentent de se réinsérer dans la société.

Sur tout le pays il y a 26 ETCR (Espacios Territoriales de Capacitación y Reincorporación) ou zones de transition, plus des espaces transitoires pour les prisonniers et quelques coopératives créés par les ex-combattant.es. Le problème est que pendant les premiers mois, avant la remise des armes, les communautés avaient des espaces transitoires comprenant des logements et des cultures suffisants, loués par le gouvernement. Ils les ont aujourd'hui perdus. De nombreux jeunes quittent les ETCR. Pourtant la majorité des ex-combattant.es veulent une « intégration » collective sur place, avec des terrains suffisants et des soutiens aux projets productifs de développement locaux. Le cas le plus urgent est celui du Centre de prisonniers (à côté de Mesetas -Meta) il y a plus de cent personnes au camp qui veulent rester de manière à garder les terres mais ils risquent de se faire déloger pour être remplacés par une base militaire. SOS !!!

La redistribution de terres agricoles aux ex-combattant.es ne se réalise pas, ce qui les empêche d'envisager un avenir économique communautaire ou individuel. Le soutien collectif direct de la part du gouvernement pour l'alimentation et autres dépenses prend fin en décembre 2017 et l'allocation individuelle (200 dollars par mois) n'est attribuée que pendant deux ans.

Selon les FARC, 1125 ex-combattant.es n'ont pas encore été libéré.e.s de prison malgré la loi d'amnistie. Il semble que beaucoup d'ex-combattant.e.s attendent toujours d'être « régularisés » (papiers d'identité). Quant au travail salarié il est dépendant de l'octroi de leurs papiers. Souvent en sortant de prison les ex FARC ne bénéficient d'aucun statut.

Le retard du gouvernement - et aussi les problèmes de sécurité - motivent certain.e.s ex-combattant.e.s à quitter les ETCR. Leurs représentants nous disent qu'ils sont toujours en contact et qu'ils/elles reviendront une fois que les projets productifs seront en marche. Il nous a semblé que le gouvernement privilégiait l'intégration individuelle et l'éparpillement au détriment des projets collectifs.

Déficit démocratique

Les populations rencontrées se plaignent de ne pas être écoutées dans leurs revendications concrètes issues des accords de paix. Les autorités politiques (gouvernement, sénat et congrès) traînent des pieds (les lois d'application tardent à être votées ou promulguées). Sur le terrain, l'écoute des autorités est très dépendante du bon-vouloir des gouverneurs locaux (exemple positif d'Arauca). Le fonctionnement des PDET (programmes de développement avec une approche territoriale) peine à se mettre en place. Les revendications locales ne remontent pas. Les futures élections présidentielles de mars 2018 avec la participation du nouveau parti politique des FARC's, la Force alternative révolutionnaire du commun, rendent la mise en application des accords difficile au vu de la probabilité que la droite dure gagne ces élections et essaie de revenir en arrière ! La construction d'une vraie opposition de gauche démocratique peine à se construire.

Justice et sécurité

Les populations rencontrées craignent pour leur sécurité physique. Plus de 120 personnes (membres de communautés, leaders paysans et syndicaux, ex-combattant.es) ont été assassinées depuis la signature. La grande majorité de ces crimes ne sont pas élucidés et restent impunis et les autorités compétentes (justice, police) ne font pas leur travail d'investigation et de protection avec diligence. La présence de groupes armés (délinquants, paramilitaires), souvent à la solde des intérêts de grands propriétaires terriens et d'intérêts économiques (accaparement de terres agricoles, extraction minières) terrorise certaines populations rurales par des vols et des menaces physiques.

Devant les assassinats répétés de leaders paysans l'autodéfense s'organise localement, souvent avec l'appui du maire. Dans la région de Tumaco 11 milices armées sévissent et l'assassinat de 8 paysans lors d'une manifestation contre l'arrachage des plants de coca en octobre près de Tumaco n'a, à ce jour, pas été instruit.

Qu'il s'agisse des communautés paysannes ou des FARC, l'avenir est plus qu'incertain. Comment

garder les jeunes sur place, quand la distance et l'insécurité rendent difficile l'accès à l'université, aux soins, au suivi des maternités ? Nous avons entendu à maintes reprises les habitant.e.s des « camps de transition » se plaindre de l'insécurité dès qu'ils en sortent. De la même façon les populations paysannes nous ont dit se sentir beaucoup plus vulnérables depuis que les FARC sont désarmés. Les personnes que nous avons interrogées ont également déclaré qu'elles ne faisaient pas confiance aux organisations ou aux autorités locales pour les protéger.

Santé et éducation

Il manque cruellement d'infrastructures accessibles dans les zones rurales et les « zones de transition ». Or la fin de la guerre crée un espoir chez les ex-combattant.es qui se traduit par l'augmentation notable du nombre de naissances, ce qui crée des besoins sociaux. Des promesses de projets et de fonds n'aboutissent pas, notamment la construction de voies carrossables pour acheminer les personnes et les denrées.

C'est une des raisons pour lesquelles la santé n'est pas à la portée de la population rurale, qui doit financer des moyens de transport onéreux pour se déplacer vers les villes. En cas de suivi « maternité » ou en cas d'urgence médicale le problème devient criant.

Les constructions des espaces de réincorporation, certes provisoires, sont mal adaptées au climat : il y a des problèmes d'eau potable, et même d'absence d'eau courante parfois, comme dans l'espace de Tumaco. Beaucoup de jeunes se plaignent dans les villages FARC des cinq régions visitées du peu de perspectives d'avenir, dues aux difficultés de faire des études puis de trouver du travail en toute sécurité.

Quelle compatibilité entre le développement de l'agriculture paysanne, alimentaire, locale et l'emprise des multinationales

Les communautés paysannes revendiquent l'accès à la terre. Mais la plupart des terres et des ressources naturelles sont détenues par de grandes entreprises. C'est l'une des raisons importantes pour lesquelles les habitants des zones rurales ne se sentent pas en sécurité. La violence naît de cette « guerre » de l'accès aux ressources. Le recours aux forces paramilitaires traumatise les populations.

Nous sommes là devant une contradiction politique : répartir la terre pour un vrai développement rural, ou continuer la concentration et les cultures industrielles, telles le palmier à huile, l'élevage extensif, la banane... Il est très important que LVC s'implique davantage dans le processus.

Quel agenda commun UE/LVC?

La délégation a pu constater d'importants retards dans la mise en place des PDETS, 30 seulement sur 170. Beaucoup démarreront en mai 2018.

Cela ne fonctionne pas comme convenu. Il devrait y avoir la moitié des membres des FARC dans les instances où les décisions sont prises. Ce n'est pas le cas. La mise en marche du fond de terres pour les paysans sans terre (3 millions d'hectares) et de la régularisation de 7 millions d'hectares de petits agriculteurs doit être au centre des mesures à mettre en place par le gouvernement.

La mise en œuvre de la réforme agraire (point 1 RRI) ne va pas sans la mise en œuvre du point 4 : Les solutions aux problèmes des cultures d'usage illicite sont cruciales pour construire le pays avec des communautés saines sans crime ni corruption.

La délégation insiste sur les violations des droits humains, assassinats, menaces et insécurité, entretenus par les discours de l'extrême droite, qui entrave la réincorporation des ex-combattant.es et l'amélioration de la vie paysanne. Elle dénonce le programme Trump d'éradication de 50.000 ha de coca qui va à l'encontre des Accords de paix. Elle dénonce enfin les entraves à la participation politique, telles que les assassinats des leaders sociaux aux 16

circonscriptions électorales spéciales ou la rétention en prison ou limitation des droits de nombreux ex-combattants. Aussi elle est préoccupée par les restrictions arbitraires à la JEP (Juridiction Spéciale pour la Paix) tant par sa compétence (on ne jugera pas les acteurs privés) que par la composition du tribunal (on n'accepte pas les défenseurs des droits de l'homme). Les FARC ont tenu leurs engagements mais le gouvernement, par les retards pris pour la mise en place des accords met en danger le processus de paix. Le rôle de l'UE auprès des instances colombiennes nous paraît essentiel. Nous attendons de l'UE qu'elle s'engage réellement à vérifier la tenue des engagements jusqu'à leur réalisation.

La délégation demande également à l'UE de soutenir l'agriculture et l'économie paysanne et le développement local pour réduire la misère des populations rurales plutôt que de favoriser les projets agro-industriels ou d'extraction minière, destinés à l'exportation. Nous attendons enfin de pouvoir poursuivre notre collaboration avec les instances décisionnaires. Il en va de l'équilibre du monde.

Si le processus de paix réussit et si les droits humains sont rétablis, la Colombie pourra servir de modèle à tout le continent latino-américain et le reste du monde.

Les délégué.e.s de la Coordination Européenne de La Via Campesina ECVC

Federico Pacheco, Espagne ; Véronique Léon, France ;
Philippe Sauvin, Suisse ; Marielle de Roos, Norvège

20 décembre 2017